

Budget rectificatif 3/2024: excédent de l'exercice 2023

2024/0089(BUD) - 10/12/2024 - Acte final

OBJECTIF : adoption définitive du budget rectificatif n° 3 de l'Union européenne pour l'exercice 2024.

CONTENU : la présidente du Parlement européen constate que la procédure prévue à l'article 314 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne est achevée et le budget rectificatif no 3 de l'Union européenne pour l'exercice 2024 est définitivement adopté.

Attribution des ressources de l'Union en vue d'assurer le financement du budget annuel de l'Union :

- Total des recettes des titres 2 à 6 : 2024 : **6.763.743.562 EUR** (2023 : 14.162.379.985 EUR)
- Crédits à couvrir par les ressources propres : 2024 : **140.013.731.035 EUR** (2023 : 151.040.594.788 EUR)
- Total des recettes : **2024 : 146.777.474.597 EUR** (2023 : 165 202 974 773 EUR).